



La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 4,50 euros - Abonnement : 15,00 euros

Non ! Le monde n'est pas à refaire !

“*Nous changerons le cours de l'histoire. Nous referons le monde !*”, déclarait M. Barack Obama au soir de son élection à la présidence des États-Unis d'Amérique. Quelle audace ! Quelle bravoure ! Quel blasphème !

Le monde n'est tellement pas à refaire que sa simple observation suffit à la raison humaine pour avoir la certitude de l'existence de son Auteur. “*Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude, par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées...*”, professe le concile Vatican I, confirmant ainsi l'enseignement constant de l'Église et de... nombre des philosophes de l'Antiquité.

Il faut remarquer qu'il est tout aussi blasphématoire, devant les “catastrophes” qui se produisent ici ou là, de se réfugier dans l'attente d'un quelconque “Grand Miracle” dont le rôle ne pourrait être que de corriger une imperfection ou de pallier une défaillance de la Création.

Non ! Le monde n'est pas à refaire ! Ni par la créature, ni par le Créateur !

En revanche, le “cours de l'histoire” peut et doit être changé. Il s'agit de revenir au respect de la loi naturelle qui constitue, en quelque sorte, le “mode d'emploi” de la création confiée par le Créateur à nos premiers parents. Il s'agit, quant à la France, de revenir à sa mission de “fille aînée” de l'Église.

En cette période de l'année, *La Gazette Royale* présente ses vœux les plus respectueux à **Monseigneur Louis de Bourbon, la Princesse Marie Marguerite et la Princesse Eugénie** qui incarnent, aujourd'hui, la Légitimité française, dont la vocation est précisément celle-là.

Que Notre-Dame les ait en sa sainte garde !

Vive Dieu ! Vive le Roy !

Dominique Coudé

Pierre Camguilhem nous a quittés.

Pierre Camguilhem nous a brutalement quittés en ce mois de septembre 2008.

Collaborateur régulier de *La Gazette Royale* depuis plus de quinze ans, il nous laisse le souvenir d'un spécialiste des affaires internationales dont les fines analyses nous manqueront terriblement.

Pierre Camguilhem avait eu, en effet, une carrière riche et variée. Né à Nérac en 1939, ancien élève des Hautes Études Commerciales, lieutenant (OR) des Transmissions, trilingue (français, allemand, anglais), il avait, tour à tour, été Ingénieur Commercial, puis Secrétaire principal des services commerciaux français à Francfort, journaliste économique (dont 18 mois à l'Agence France-Presse à Londres) et, enfin, fonctionnaire du ministère de la Justice.

Il aura collaboré à *L'Indépendant du Centre*, *La Presse Française*, *Présent* et plusieurs journaux allemands.

De confession protestante mais, dégagé de tout esprit partisan, il n'hésitait pas, par exemple, à rendre hommage à l'action d'un cardinal de Richelieu.

Sa générosité ne s'est jamais démentie : aide à l'achat de matériel informatique pour *La Gazette Royale*, aides annuelles au Camp Chouan, participation au cadeau offert aux Princes en 2005, aide à la recherche d'emploi notamment pour de jeunes journalistes, honoraires de messe lors du décès de Madame Hugues Saclier de la Bâtie, etc.

"*Que Dieu protège les Bourbons !*". Ainsi terminait-il une lettre qu'il nous écrivait le 6 juillet 1995.

Pierre Camguilhem nous a transmis son dernier article quelques jours avant de mourir. Nous nous faisons un devoir de le publier ci-dessous, en cette seconde page de *La Gazette Royale* dont il était régulièrement le rédacteur.

Dominique Coudé

Un livre à recommander.

Il faut remercier les Éditions ALVIK d'avoir pensé à faire traduire, sous le titre français : *Le pacte avec le diable*, un des derniers ouvrages de l'écrivain-historien allemand Sebastian Haffner (1907-1999) qui traite des rapports germano-soviétiques entre 1917 et 1939. Rares sont, en effet, dans les bibliothèques de l'Hexagone les livres qui abordent ce sujet et sont écrits sur un ton neutre. En fait, le titre allemand *Der Teufelspakt* aurait été plus compréhensible au lecteur français s'il avait été traduit par *Le pacte diabolique*, car Sebastian Haffner se garde bien de préciser qui, des Allemands ou des communistes soviétiques, étaient habités par le diable. Les deux sans doute, bien que l'auteur ne

veuille pas prendre parti. En tout cas, sur moins de 150 pages, ce livre paru en 2006 nous offre un bon aperçu des rapports germano-soviétiques dans une période d'histoire de l'Europe, durant laquelle les deux puissances se considéraient comme des "nations-prolétaires".

De la découverte de Lénine par le Ministère allemand des Affaires étrangères jusqu'au pacte Molotov-Ribbentrop, en passant par le Traité de Rapallo et la collaboration militaire entre les deux États-majors, *Le pacte avec le diable* offre au lecteur un très bon aperçu des rapports ambigus entre des sphères dirigeantes que tout semblait éloigner et qui, selon moi, n'étaient mues

que par un désir d'expansion territoriale.

Quelques remarques de fond s'imposent. Il ne semble pas juste de taxer le Chancelier Wirth de pro-occidental, alors que cet homme politique a fermement soutenu le secrétaire d'État von Maltzan dans les négociations avec la partie soviétique avant Rapallo. Par ailleurs, il aurait sans doute été bon de la part de M. Haffner de souligner le tournant qu'imprima à la diplomatie allemande l'élection du Maréchal Hindenburg à la tête de la République de Weimar. Mais, ne boudons pas notre plaisir et les Éditions Alvik qui, en publiant cette traduction, ont contribué à combler une lacune de l'édition française.

Pierre Camguilhem

Mgr le duc d'Anjou reçu en audience privée par Sa Sainteté le pape Benoît XVI.



Samedi 8 novembre 2008, Mgr le duc d'Anjou, accompagné de son épouse, la princesse Marie Marguerite et de leur fille, la princesse Eugénie, ont été reçus en audience privée par Sa Sainteté le pape Benoît XVI.

Au cours de cette audience, le Prince a offert au Saint Père un calice en vermeil du XVI^{ème} siècle à l'effigie de saint Benoît.

Il s'agissait de la première rencontre privée entre l'aîné des descendants des rois de France et Benoît XVI.

Il est à noter que le Prince portait le cordon du Saint-Esprit dont, en qualité d'aîné des capétiens, il est le grand maître de l'Ordre.

Source : Secrétariat de Mgr le duc d'Anjou.

Le mois de septembre de la Famille de France.

Mgr le prince Louis et son épouse, la princesse Marie Marguerite ont participé à de nombreuses cérémonies au cours du mois de septembre 2008.

- Le 12, ils étaient invités à l'Élysée pour accueillir le pape Benoît XVI lors de sa visite officielle en France.

- Le 13, ils assistaient à la messe célébrée par le Saint-Père sur l'esplanade des Invalides.

- Le 21, c'était la "Messe annuelle de la Fondation des Invalides" par le Roi Louis XIV à laquelle le Général Gouverneur des Invalides invite traditionnellement le successeur du fondateur. Après le discours du Général d'Armée Hervé Gobillard, gouverneur des Invalides, dans la *Salle des Rencontres* de l'Hôtel, de nombreuses personnes ont pu s'entretenir avec le Prince et son épouse au cours du cocktail qui a suivi.

- Le 27, le ministre de la Culture, Christine Albanel et le président de Bréguet les ont accueillis dans les salles rénovées du Trianon. Un dîner était ensuite offert que co-présidait le Prince. Parmi les invités, l'on remarquait la présence de la princesse Cataline de Habsbourg, son époux le comte Massimiliano Secco d'Aragona et le prince Jean d'Orléans.

- Le 28, ils assistaient à la "messe reportée" de la Saint-Louis, organisée à Versailles par les membres de la noblesse européenne qui se réunissaient en congrès. Étaient également présents à cette cérémonie, le prince Charles-Emmanuel de Bauffremont-Courtenay, une importante délégation de l'Ordre Souverain de Malte et de nombreux chevaliers de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

- Ce même 28 septembre, le Prince adressait un message aux pèlerins de Sainte-Anne d'Auray et visitait les locaux de l'Institut de la Maison de Bourbon où il présidait une séance du Comité d'Organisation mis en place, à sa demande, en mars dernier.

Source : Institut de la Maison de Bourbon.

Laïcité positive ou négative et vérités historiques.

À l'heure où l'on parle de "*laïcité positive*" et d'un éventuel "*dépoussiérage*" de la "loi de 1905", il est bon de rappeler quelques vérités historiques quant aux relations de l'Église et de l'État en France au cours des siècles.

* La religion catholique a été la religion de l'État depuis le baptême de Clovis jusqu'à la Révolution, soit sous les dynasties mérovingienne, carolingienne et capétienne.

La faiblesse de Pie VII a permis qu'elle soit affublée de l'appellation "*religion de la grande majorité des citoyens français*" par le concordat de 1801.

L'inflexibilité de Louis XVIII, face aux prétentions de l'ancien Sénat impérial, a permis qu'elle soit rétablie, le 4 juin 1814, dans ses droits de "*religion de l'État*" (Article 6 de la Charte).

Hormis l'intermède des "Cent Jours", elle les a conservés jusqu'au 14 août 1830 où Louis-Philippe l'a ravalée au rang des autres religions, rang qu'elle n'a cessé d'occuper depuis.

* Le Concordat de Bologne qui a régi les relations entre l'Église et la monarchie française de 1516 à la révolution, ne fut pas ce monstrueux "abus de position dominante" de la part de François I^{er} sur Léon X que l'on se plaît, ici ou là, à inventer.

D'une part, il a été solennellement ratifié au cours de la onzième session du cinquième Concile de Latran.

D'autre part, Pie VI considérait, dans sa lettre "*Quod aliquantum*" du 10 mars 1791, que ce concordat, "*exécuté avec la plus grande fidélité pendant deux cent cinquante ans*", devait être "*regardé comme une loi de la monarchie*".

Ensuite, c'est son rétablissement que Pie VII a proposé à Louis XVIII qui, comme lui, souhaitait que "*la Religion retrouve dans ce royaume son ancien éclat*". Et, effectivement, le Concordat de 1817, signé des deux parties mais jamais entré en vigueur à cause des manœuvres de Decazes, prévoyait un tel rétablissement.

* La "loi de 1905" n'est pas la loi de "*séparation de l'Église et de l'État*", mais la loi de "*séparation des Églises et de l'État*".

En effet, les Articles organiques - toujours en vigueur à la veille de cette loi - ajoutés sans l'aval du Saint-Siège et promulgués le 8 avril 1802, par la même loi que le Concordat de 1801 - concernaient également les cultes protestants (Églises réformées et Églises de la Confession d'Augsbourg).

Par ailleurs, le 17 mars 1808, un décret impérial avait réglementé le culte israélite, réorganisé suivant un schéma très semblable à ceux qui avaient prévalu pour la réorganisation de l'Église catholique et des Églises protestantes.

* Après 1905, les relations entre l'Église et l'État français, quand elles existent, relèvent de la politique souterraine.

Louis Brékilien

La France au fil des jours.

Tapie toujours !

Bernard Tapie utilisera ses millions d'euros d'indemnité reçus en règlement de son litige avec le Crédit Lyonnais pour créer un "*fonds de placement pour entreprises à la peine*". 20.11.08

Nouvelle parabole des talents !

"*Nous avons les talents individuels. À nous de tisser le talent collectif*", affirme Ségolène Royal. 16.11.08

Poupée vaudou !

Le tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé, a autorisé, mercredi, la poursuite de la commercialisation de la poupée vaudou à l'effigie de Nicolas Sarkozy. Le "*Manuel vaudou, Nicolas Sarkozy*" est en vente sur internet au prix de 12,95 euros. Il s'agit d'un coffret contenant une poupée en tissu, un lot de douze aiguilles et un livre. 29.10.08

Bienvenue au club !

"*Sarkozy, tu es en train de te rapprocher du socialisme, bienvenue au club, ce sont des idées intéressantes*" a déclaré vendredi Hugo Chavez, le président du Venezuela. 25.10.08

Émule de Tintin ?

Rama Yade, secrétaire d'État aux Droits de l'homme, publie, jeudi, "*Les Droits de l'homme expliqués aux enfants de 7 à 77 ans*". 23.10.08

Comme au premier jour !

Malgré la révélation d'une liaison de Dominique Strauss-Kahn avec une de ses subordonnées au FMI, son épouse, Anne Sinclair affirme qu'ils s'aiment "comme au premier jour". 19.10.08

11,45 % ou 2 %

Polémique autour de l'augmentation du budget de la présidence de la République. Le député PS, René Dosière, parle de 11,45 % quand l'Élysée avance 2 %. 14.10.08

Amabilités

"Ils ne cessent de se contredire. Le président de la République marche à la godille avec des ministres et des collaborateurs qui partent dans des directions opposées", estime Bertrand Delanoë lors du "Grand Jury" RTL-Le Figaro-LCI de dimanche. 05.10.08

Debout !

"Je suis là aujourd'hui, je serai là demain. Rien ne me fera reculer sur ce chemin que j'ai choisi et sur lequel nous marchons ensemble", a déclaré Ségolène Royal, samedi, au Zénith. 28.09.08

Venez chanter !

Ségolène Royal organise, samedi, son "rassemblement de la fraternité" au Zénith. Elle convie tous les socialistes à "prendre un moment de joie à la rencontre du peuple français". "Qu'ils viennent être heureux !". 25.09.08

Sanctions ?

"Que ceux qui sont responsables soient sanctionnés et rendent des comptes et que nous, les chefs d'Etat, assumions nos responsabilités" déclare Nicolas Sarkozy à New York à propos de la crise

financière. Il n'a, toutefois, pas désigné les "responsables". 23.09.08

Chasse à l'homme ?

"Les gens se sont accrochés à moi comme à un gibier" déclare Cécilia Attias ex-Sarkozy. Elle déplore la "chasse à l'homme" dont elle a été victime après son divorce. 14.09.08

Onction cardinalice

"Les rapports du pape avec les évêques ne sont pas des rapports de patron à employés. Il n'est pas un PDG d'une multinationale qui vient visiter une succursale", a affirmé le cardinal André Vingt-Trois, président de la Conférence des évêques de France, à l'issue de la rencontre entre le Pape et les évêques de France. Les relations entre le pape et les évêques "ne sont pas des rapports de subordination servile", a-t-il ajouté. 14.09.08

Mariage

Jean Sarkozy, le fils cadet du président a épousé, ce mercredi, à la mairie de Neuilly, Jessica Sebaoun, fille du fondateur des magasins Darty. Sa grand-mère, surnommée "Dadu" était présente. 11.09.08

Transition !

À une semaine de la visite de Benoît XVI en France, le cardinal André Vingt-Trois analyse la situation de l'Église en France : "Nous quittons une structure ecclésiale du XIX^e siècle et cela ne va pas sans souffrances. Les villageois qui avaient l'expérience d'une église pleine tous les dimanches et qui ont aujourd'hui une messe tous les deux mois dans une église aux trois

quarts vides, le savent. Cela ne veut pas dire que l'Église est morte, elle vit une transition.". 05.09.08

Heureux événement

Madame Rachida Dati a annoncé qu'elle était enceinte. Le nom du père ? "Je ne dirai rien là-dessus", aurait-elle déclaré. 04.09.08

Mélange des genres ?

Au cours de sa tournée médiatique, la chanteuse Carla Bruni-Sarkozy a défendu sa décision de poser, pour *Vanity Fair*, sur les toits de l'Élysée. Elle avait offert aux membres du gouvernement son dernier album *Comme si de rien n'était* lors du dernier conseil des ministres de juillet. 02.09.08

Estime

Invité du "Grand Jury" RTL-Le Figaro-LCI, Dominique de Villepin a affirmé son "estime" pour Nicolas Sarkozy. Il pense que ce sentiment est réciproque, malgré "des péripéties pas simples, comme *Clearstream*". 25.08.08

Le dalaï-lama reçoit Carla Bruni-Sarkozy

Rencontre, seul à seule, à huis clos, vendredi entre le dalaï-lama et l'épouse du président, dans le temple bouddhique de Lerab Ling, près de Lodève. Auparavant, la "première dame" avait représenté son mari lors d'une cérémonie religieuse qualifiée de "recueillie". Vêtue d'une robe marine et d'un châle violet, chaussée de sandales légères, elle portait, à la main, une "kata", ruban d'étoffe blanche reçu en signe d'hospitalité. 22.08.08

Pontblanc

27 et 28 septembre 2008 **96^{ème} pèlerinage légitimiste à Sainte-Anne d'Auray**

Succès, cette année encore, pour le pèlerinage légitimiste de Ste-Anne d'Auray en Bretagne.

Le pèlerinage, qui a débuté, le samedi, par un repas tiré du sac devant le monument du Comte de Chambord et une marche de Vannes à Ste-Anne d'Auray, suivie d'une veillée, se poursuit, le dimanche, par la messe célébrée dans la chapelle du Champ des Martyrs par M. l'abbé Alain Lorans de la FSSPX.

Le dépôt d'une gerbe devant le monument du Comte de Chambord précède l'allocution prononcée par Pierre Bodin, Président de l'Union des Cercles Légitimistes de France.

L'arrivée, au cours du repas, d'un message de Mgr le duc d'Anjou, constitue un grand moment d'émotion : le Prince salue et encourage tous les participants auxquels il rappelle que le Comte de Chambord est décédé voici tout juste 125 ans.

Après le repas, M. l'abbé Lorans captive son auditoire en abordant un sujet bien d'actualité : *“Modernité et Légitimité”*.

De nombreux stands permettent, ensuite, à l'assistance de faire provision de bonnes lectures.



Le dépôt de la gerbe



La “galerie marchande”

Allocution prononcée le 28 septembre 2008 **à Sainte-Anne d'Auray**

Monsieur l'abbé, chers amis,

Nous voilà réunis une fois encore au pied de ce monument pour rendre hommage au comte de Chambord et, à travers lui, à tous les rois de France qui l'ont précédé et à ses successeurs. Mais nous ne saurions oublier dans cet acte de déférence les quatre héros qui entourent ici le petit-fils de Charles X :

sainte Geneviève,
Bertrand du Guesclin,
sainte Jeanne d'Arc

et le chevalier Bayard.

La vie de ces quatre héros est pour nous un exemple.

Quand Attila entraîne ses hordes à l'assaut de Paris, Geneviève est la seule à ne pas se décourager. Elle convoque les femmes et les invite à s'unir à elle pour détourner le fléau par la prière et le jeûne. Ensuite, même si la confiance éclairée qu'elle a en la Providence lui fait espérer que, grâce à la protection du Ciel, Paris sera

épargnée, elle rappelle les hommes à leur devoir qui est de défendre la cité.

Méritons-nous aujourd'hui que la Providence vienne au secours de la France quand nous ne savons que nous plaindre ou nous laisser aller à des imprécations stériles ? Qui, dans ce pays, a encore le sens du sacrifice ?

Sainte Geneviève, dont la force relevait les courages défaillants, priez pour nous.

C'est une gloire pour la Bretagne, encore indépendante, d'avoir donné au royaume de France trois grands connétables en quelques dizaines d'années. Bertrand du Guesclin fut le premier des trois et le premier à libérer le pays. Contrairement aux habitudes de la chevalerie française, du Guesclin ne procède pas par grandes campagnes - souvenez-vous de Crécy et de Poitiers. Face à un rapport de forces trop favorable à l'Anglais, il invente le harcèlement des troupes par ruses et subterfuges, ce qu'on appelle aujourd'hui la guérilla. Il préfère reconquérir méthodiquement des provinces entières, assiégeant château après château.

Parmi ceux qui voudraient s'opposer à la Révolution, combien rêvent de grandes batailles, de coups d'éclat. Pire que les chevaliers à Poitiers, ils foncent sans réfléchir, sans même avoir pris le temps d'étudier les positions de l'ennemi ! Prenons le temps d'étudier les forces en présence, celles de l'adversaire mais aussi les nôtres, en particulier la doctrine, si méconnue aujourd'hui. Et, puisque notre devoir est de défendre la cité, trouvons des objectifs à notre portée, dans le cadre de nos cercles légitimistes.

Les missions de sainte Jeanne d'Arc nous sont connues : redon-

ner confiance au dauphin et le faire sacrer à Reims. Son action est une source inépuisable de leçons. Ici, retenons-en deux.

Saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite n'ont pas commandé à la jeune Lorraine d'organiser un référendum pour que le peuple, ou les évêques (Cauchon et Cie), choisisse un saint roi, ils l'ont dirigée tout simplement vers celui qui était désigné par les lois fondamentales du royaume, vers le prince légitime, le dauphin Charles.

Le Prince, traité de bâtard par sa propre mère, doutait de sa légitimité. Plus tard, Jeanne, elle aussi, sera victime de rumeurs. Incapables d'accepter l'idée de miracle, des pseudo-historiens lui trouveront une autre ascendance. Ne tombons pas dans ce piège des fausses énigmes de l'histoire dont la connaissance serait réservée à quelques initiés. Nous savons qu'à ce petit jeu, actuellement, personne n'est épargné, pas même la sainte Vierge, pas même Jésus.

Le *chevalier sans peur et sans reproche*, Pierre Terrail, seigneur de Bayard, est l'exemple de la vaillance, l'adresse et l'endurance.

La vaillance ne se proclame pas, elle se vit. L'adresse suppose un long entraînement et l'endurance requiert autant d'abnégation que de conviction.

Ces trois qualités se font très discrètes aujourd'hui.

On veut tout, tout de suite et sans effort physique et, encore moins, intellectuel.

Au-dessus de nos quatre héros, Mgr le comte de Chambord, le Roi oublié.

De son histoire, quand ils l'ont connu, les Français n'ont retenue que l'affaire du drapeau. Le plus souvent, on lui reproche d'avoir fait le mauvais choix, ou d'avoir manqué d'audace.

Devait-il accepter la couronne sans le pouvoir mais avec le drapeau tricolore, c'est-à-dire avec la Révolution et, ensuite sur le trône, déclencher une guerre civile pour s'emparer du pouvoir ?

Henri V préféra la voie de l'honneur, l'exil avec le drapeau blanc, l'emblème de la fidélité aux principes immuables.

Sachons, nous aussi, garder nos convictions, quel que soit le prix à payer. La fidélité ne souffre pas les compromissions.

Défendons hardiment les principes et le Prince légitime, Louis XX.

Pierre Bodin

Sites internet à visiter.

www.uclf.org (site de l'UCLF).

www.monarchiefrancaise.fr (site uclf)

www.viveleroy.fr (site uclf).

www.cercle-henri4.com (site du Cercle Légitimiste du Béarn).

www.royaute.org (site de l'Institut de la Maison de Bourbon)

www.guy-auge.ifrance.com (site de l'Association des Amis de Guy Augé)

www.sciencehistorique.com (site de l'Institut des Sciences Historiques)

www.memorialdefrance.org (site du Mémorial de France à Saint-Denis)

“Liberté, Égalité, Fraternité” ou l'impossibilité d'être fils.

C'est avec l'aimable autorisation des *Éditions du Cerf*, à Paris, que nous proposons, ci-dessous, une étude effectuée par le Fr. Jean-Michel Potin, o.p., historien archiviste de la Province dominicaine de France.

Cette étude a été publiée dans le cadre de l'ouvrage *Le Livre Noir de la Révolution française* réalisé sous la direction du Fr. Renaud Escande, o.p..

Que les *Éditions du Cerf* veuillent bien trouver, ici, l'expression de nos plus vifs remerciements.

Quelque chose, dans la Révolution française, trouve sa source dans l'esprit chrétien.

La fraternité - “*Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère*” (Mc 3, 35) -, la liberté - “*La vérité vous libérera*” (Jn 8, 32) -, l'égalité - “*Il n'y a plus ni esclave ni homme libre*” (Ga 3,28) - font partie, depuis des siècles, de la tradition chrétienne au point que cette Révolution, avant le tournant de la Terreur, souleva l'enthousiasme de nombreux ecclésiastiques. Le frère dominicain Henri-Dominique Lacordaire, plusieurs années après, défendait encore la compatibilité entre la devise républicaine française et l'esprit chrétien jusqu'à ce qu'il se rende compte de l'utilisation perverse des mots chrétiens par la République. C'est ainsi que, lui, le héraut des catholiques libéraux, le réconciliateur de l'Église et du siècle, rappelle en 1848 aux tenants du libéralisme que “*entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et l'esclave, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui libère*¹”.

Et, de fait, deux cents ans plus tard, le bilan politique de la devise républicaine n'est pas bon : il est faux pour la liberté, catastrophique sur l'égalité et mensonger sur la fraternité. Que s'est-il donc passé ? Y a-t-il seulement eu retard dans l'application de ce programme, comme le soulignent les républicains qui semblent de bonne foi ? ou bien la perversion des valeurs chrétiennes était-elle inhérente à l'anthropologie des révolutionnaires ?

Tout en se revendiquant des valeurs évangéliques, les révolutionnaires, en expulsant Dieu, se sont coupés de la source sans laquelle on ne peut

plus reconnaître les fruits. Ainsi une liberté qui n'est pas donnée par un Père est un mouvement incohérent ; une égalité qui ne reconnaît pas le choix préférentiel d'un amour est mensongère et une fraternité qui s'autoproclame sans référence à une origine commune est fautive, tout simplement.

Vouloir tuer le Père tout en gardant les valeurs, par lui léguées, est impossible.

La France attendait de la célébration de la Révolution un vrai bilan politique ; nous n'avons eu qu'une autocélébration qui cachait mal le refus de regarder la réalité politique en face. Aussi faut-il aujourd'hui tenter de comprendre les fondements anthropologiques et de la monarchie et de la république, afin de dresser un honnête état des lieux du politique en France. Du côté de la monarchie, il y a deux manières de militer : la première par pure nostalgie (elle est souvent le fait d'une aristocratie qui, par son attitude irresponsable, n'est pas pour rien dans l'échec de la monarchie), la seconde consiste à rappeler qu'il y a, dans la pratique de la filiation monarchique, un principe dont le politique ne peut pas se passer, au risque de conduire le monde aux portes du chaos. Quant aux républicains, sans nous dire quel est l'homme auquel ils croient et aspirent, ils ne peuvent pas donner à comprendre ce qui se loge derrière ces trois mots sésames (liberté, égalité, fraternité) censés ouvrir la porte au bonheur.

Nous commencerons cette étude par l'égalité, car c'est elle qui porte le péché originel de toute la devise. La méconnaissance de la liberté et de la fraternité puise sa source dans cette conception fautive de l'égalité². (*Suite page 9*)

1) 52^e Conférence de carême à Notre-Dame de Paris en 1848.

2) Nous cantonnerons cette étude à la manière d'être fils en politique et nous ne traiterons pas de la manière d'être fille. Tout d'abord parce que la Révolution française, elle-même, s'en est peu souciée. Durant la plus grande partie de l'histoire révolutionnaire et républicaine, les femmes, comme les pauvres, ne votaient pas car elles ne payaient pas d'impôts et qu'il était anormal de participer au vote d'un budget auquel on n'avait pas contribué. Le vote féminin fut acquis à la suite de leur engagement social et public. Nous pensons que cette manière de penser les femmes en politique, uniquement sous la forme de l'égalité fiscale, est bien pauvre et qu'elles méritent un autre traitement. Il faudrait, pour cela, creuser la relation entre filiation Père-Fils et révélation de cette filiation par la femme (voir l'ouvrage de Philippe LEFEBVRE et Viviane de MONTALEMBERT, *Un homme, une femme et Dieu*, Paris, Éd. du Cerf, 2007).

Le 28 septembre 1791, un décret de l'Assemblée nationale constituante permettait à tous les juifs, vivant sur le territoire français, de devenir citoyens français. Décret d'émancipation. Décret d'assimilation. Décret d'égalité, de ressemblance. Décret de disparition.

Par cet acte, la révolution française prit le contre-pied d'un précédent acte politique dans lequel toute l'histoire avait pris sa source, un décret venant de Dieu lui-même : "*J'ai vu la misère de mon peuple en Égypte et je l'ai entendu crier [...]. Je suis descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens*" (Ex 3, 7-8). Dieu a créé tous les hommes dans un même élan d'amour mais l'histoire de ces hommes l'amena à faire un choix. Ce choix fut sans concession, radical et définitif.

Radical car Yahvé n'est pas un arbitre qui met toutes choses à égalité, il prend fait et cause, il s'engage et choisit son camp. Le Seigneur mène une guerre et utilise des procédés qui scandalisent : "*Yahvé endure le cœur de Pharaon*" (Ex 14, 8). Acte incompréhensible en notre temps de consensus où l'on rêve d'une humanité sans combattants et d'un Dieu sans aspérité. Or Dieu n'est pas un arbitre. Il est créateur aimant et s'engage par et dans ce même amour. Lui, source de toute chose, choisit son camp et mène une guerre, s'il le faut, pour défendre celui qui a besoin d'être défendu.

Choix définitif car l'amour ne se renie jamais (en politique comme ailleurs). Si Dieu fit ce choix d'aimer Israël plus que l'Égypte, ce choix s'impose à tous, y compris à tous ceux qui ne font pas partie de cette élection, non pas parce qu'ils en sont exclus mais au contraire parce qu'ils sont concernés eux aussi par ce décret divin, par cette révélation divine qui nous dit à tous quelque chose de son amour. La conséquence de l'élection juive n'est pas l'exclusion de ceux qui ne sont pas juifs puisque Yahvé choisit le peuple hébreu pour conduire les autres nations, "*C'est moi Yahvé [...] Je t'ai destiné à être l'alliance du peuple¹, à être la lumière des nations*" (Is 42, 6).

Tout acte politique doit puiser sa source dans cet acte divin. Tout acte politique est un acte d'amour, un acte préférentiel².

Or en choisissant l'égalité pour les juifs (et donc en refusant de leur reconnaître cette place à part que Dieu leur avait conférée), les révolutionnaires français refusent un choix politique basé sur l'amour au profit d'une nature humaine convertie, sans distance, en droit : les juifs sont des hommes comme les autres *donc* des citoyens comme les autres. Les juifs *doivent être* comme les autres ainsi que proposait l'abbé Grégoire en 1788 avec son *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*.

Parce que les juifs n'ont pas pu entrer de force dans cette ressemblance qu'on leur présentait : "*Partout nous avons loyalement tenté de fusionner avec les collectivités nationales qui nous entourent en ne sauvegardant que la foi de nos pères... En vain sommes-nous des patriotes fidèles, voire dans certains pays d'exubérants patriotes ; en vain consentons-nous aux mêmes sacrifices en argent et en sang que nos concitoyens ; en vain nous efforçons-nous de rehausser la gloire de nos patries respectives dans le domaine des arts et des sciences, et d'augmenter leurs richesses par le commerce et l'échange³...*", nous savons comment a été réglée cette impossibilité de l'égalité cent-cinquante ans plus tard.

Puisqu'ils ne purent pas être comme *les autres*, il fallait alors faire disparaître physiquement les juifs, seule manière de créer une véritable égalité entre les hommes. Ainsi le projet politique de l'égalité débouche-t-il sur la pire des barbaries. Ce que les révolutionnaires ont voulu faire (faire disparaître les juifs), Hitler l'a réussi en Europe⁴. La restriction de Herzl ("la foi de nos pères") qui ne semble être qu'un détail pour lui est, en fait, la clé de l'impossibilité de l'assimilation. Alors que l'on demandait aux autres nations françaises (Bretons et Bourguignons) de se délaisser des privilèges liés à leurs terroirs (ce qui était acceptable pour eux car ce même territoire devenait partie du désormais seul territoire national), les juifs ne pouvaient, eux, se délaisser de rien (la terre d'un ghetto n'est pas une terre). Ils auraient dû brader ce qui les faisait juifs, on ne brade pas la foi de ses pères.

C'est parce que les juifs ont su garder la filiation au cœur de leur vie ("la foi de nos pères") qu'ils ne

1) Le peuple, ici, ne désigne pas le peuple hébreu mais l'humanité tout entière.

2) La dernière grande théologie politique, la théologie de la libération, a bien vu dans la sortie d'Égypte l'acte divin de la fondation du politique, mais en faisant glisser la préférence divine des juifs vers les opprimés, elle manque la compréhension de la fidélité divine dans l'histoire : les opprimés sont appelés à ne plus l'être alors que les juifs sont appelés à rester juifs. Les marques de la fidélité à l'événement ne sont plus les mêmes.

3) Théodore HERZL, *L'État juif*, 1896, Paris, La Découverte, 2003.

4) Voir les ouvrages de Zygmunt BAUMAN, *Modernité et holocauste*, Londres, Polity Press, 1989, rééd. Paris, La Fabrique, 2002 ; Richard L. RUBINSTEIN, *La Perfidie de l'histoire*, Paris, Éd. du Cerf/ Les Provinciales, 2005 ; Jean-Claude MILNER, *Les Penchants criminels de l'Europe démocratique*, Lagrasse, Verdier, 2003 ; Fabrice HADJADJ, *L'Élection*, Saint-Victor-de-Morestel, Les Provinciales, 2004.

peuvent être assimilés par un monde où les générations sont désormais spontanées. Mais ici filiation n'égalise pas généalogie, les pères sont eux-mêmes référés à *autre chose* pour ne pas dire à Quelqu'un¹.

Ce n'est pas seulement parce qu'il était né de son père que le roi régnait, ceci n'était que le *modus operandi* de la transmission politique. *Modus operandi* le plus banal, le plus fragile, le moins méritant qui soit et c'est pour cela qu'il était le seul pouvoir possible et légitime car personne ne pouvait s'enorgueillir d'en être la source². Mais le don du pouvoir, lui, dépendait d'un choix supérieur, du même ordre que celui du peuple hébreu *contre* le peuple d'Égypte. Ce choix supérieur était un décret divin auquel il fallait assentir.

En refusant, à la fois, la source originelle du pouvoir et le *modus operandi* de la naissance, nos contemporains s'obligent alors à trouver en eux-mêmes, et à chaque génération, les raisons d'exercer ce pouvoir. Ils sont alors condamnés à une éternelle auto-justification du pouvoir qu'ils exercent. Ils sont obligés de choisir eux-mêmes leur propre naissance. La mode générationnelle (nous sommes davantage les fils de notre temps que les fils de nos pères) est concomitante à la Révolution française. C'est pour cela qu'il fallait que le roi meure, mais également son fils, pour qu'il n'y ait plus de filiation.

À partir de la Révolution, nous ne sommes plus les fils de nos pères, nous sommes de la même génération. Nous tentons de nous trouver des raisons d'exister

dans le fait d'être nés en même temps. Le temps nous engendre plus que nos pères. La première de ces générations fut la génération romantique, la dernière fut la génération 68 (entre elles, s'alternent deux types de générations, une génération des fondateurs et une génération sacrifiée). *Exit* la naissance, nous n'existons que par bloc générationnel. Or une génération ne crée pas des frères, elle crée des individus juxtaposés qui passeront leur *temps* à comprendre ce qui les lie à ces autres individus, qui ne sont pas leurs frères, ni leurs pères et portant d'où ils sont nés. C'est le principe des *signes des temps*. À défaut de nos pères, le signe des temps nous parle et il faut, selon l'expression canonisée même par l'Église catholique³, "*lire les signes des temps*".

Dans cette histoire où les générations se suivent en se différenciant, chacune d'entre elles, dans un mouvement qu'elle croit être généreux, veut que la suivante soit composée, non d'héritiers, mais de fondateurs. Chaque génération politique veut que la suivante recrée le monde. Cri désespéré des pères qui s'aperçoivent qu'ils n'ont rien réussi à transmettre d'autre que le vide et le chaos.

Cette suite de génération sans héritage possible ne laisse plus de choix : il ne s'agit alors que de hâter la catastrophe puisque rien n'est transmissible : des fascistes des années 1930 à la gauche radicale de ce début de millénaire, il s'agit bien de cela : hâter la catastrophe parce que l'on n'a rien reçu et parce que l'on ne peut rien transmettre.

LIBERTÉ

La meilleure description de la liberté, pensée par les modernes et appliquée par la Révolution française, se trouve sans doute dans l'ouvrage de Simone de Beauvoir, *Pour une morale de l'ambiguïté*. Dans ce livre où l'auteur tente honnêtement de fonder une morale basée sur la liberté, voici comment elle décrit cette dernière : "[...] vouloir le dévoilement du monde, se vouloir libre, c'est un seul et même mouvement. La liberté est la source d'où surgissent toutes les significations et

*toutes les valeurs ; elle est la condition originelle de toute justification de l'existence ; l'homme qui cherche à justifier sa vie doit vouloir avant tout et absolument la liberté elle-même*⁴."

Poser, comme le fait Simone de Beauvoir, la liberté comme source de toute morale, c'est proposer que la vie humaine ressemble à ces vis sans début ni fin qui tournent indéfiniment et dont la vue même provoque le vertige puisque le regard ne peut s'arrêter sur rien, la

1) La différence entre filiation et généalogie est fondamentale car la filiation est ce mouvement *des pères vers les fils* comme il est décrit par l'évangéliste Luc : "[Jean le Baptiste] marchera devant [le Seigneur] avec l'esprit et la puissance d'Élie, pour ramener le cœur des pères vers les enfants" (Lc 1, 17), alors que la généalogie est le mouvement des fils à la recherche de leurs pères, mouvement conjoint au phénomène générationnel. Pour comprendre cette différence fondamentale, il faut lire les ouvrages de Aharon Appelfeld et notamment *L'Amour soudain* (Paris, Éd. de l'Olivier, 2004) où la table est préparée pour les vivants et pour les morts.

2) La première démocratie athénienne avait quelque chose de cette fragilité, de cet aléatoire, par la place, centrale, qu'elle accordait au tirage au sort dans l'attribution des charges de gouvernement. Exercer le pouvoir à Athènes parce que l'on avait été tiré au sort était considéré comme la raison la plus juste, la plus haute et la plus légitime. Ce manque, cette place politique faite au manque, est le signe essentiel de la non-maîtrise pour échapper au totalitarisme. La démocratie actuelle se trompe en pensant qu'elle peut se réduire aux élections. L'élection ne peut être que le *modus operandi* d'un choix qui appartient à d'autres que nous, à un autre que nous (voir les commentaires de Jacques RANCIÈRE, *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005, et de J.-Cl. MILNER, *Les Penchants criminels de l'Europe démocratique* sur cette place du tirage au sort dans la première démocratie).

3) Voir Concile Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, 1965.

4) Simone de BEAUVOIR, *Pour une morale de l'ambiguïté*, Paris, Gallimard, 1947, p. 33.

courbe étant continue mais ne conduisant nulle part. Même si plus loin, dans l'ouvrage, l'auteur voit bien le risque et refuse que la liberté soit "*cet atome épicurien qui dériv[e] à n'importe quel moment, dans n'importe quelle direction*"¹, il n'empêche que si rien ne fonde la liberté, elle ne peut alors n'avoir d'autres buts qu'elle-même.

En décrétant législativement que les hommes naissent libres par nature et par droit, les révolutionnaires ont fantasmé la nature et attribué au droit ce qu'il ne peut pas faire.

On n'est libre que par don et l'on se trompe si l'on croit garantir la pérennité d'un don en décrétant qu'il est naturel ou en proclamant le droit. Un don est beaucoup plus pérenne que la nature (qui donne et reprend à commencer par le premier de ses dons qui est la vie) ; quant au droit écrit, un autre écrit peut l'annuler, c'est là toute sa faiblesse. Ce qui existe par l'écrit peut cesser d'exister par un autre écrit. En revanche, ce qui est *donné* ne peut être *repris* car le don est une expression de soi qui ne peut jamais être récupérée. Si Dieu nous a créés libres, c'est parce qu'Il s'est donné lui-même et ne peut se reprendre sans nous détruire et sans se détruire.

Si les hommes naissaient libres, c'est que cela se ferait naturellement et il est donc contradictoire de le déclarer par écrit. Ce qui est écrit est justement ce qui n'est pas naturel et a besoin de cet écrit pour exister.

En confondant et en mélangeant les libertés publiques (qui existaient sous la royauté et dont le roi était le garant puisqu'elles tenaient sur sa *parole*, autrement plus solide que l'écrit) et la liberté personnelle (dont le siège est ma conscience), les révolutionnaires ont pris le risque qu'elles se contredisent l'une l'autre et s'empêchent de fonctionner.

C'est mon père qui m'apprend la liberté individuelle (nulle part ceci n'est écrit et pourtant depuis la nuit des temps cela est) et c'est le roi qui garantit les libertés publiques.

C'est l'un des premiers penseurs contre-révolutionnaires, Joseph de Maistre, qui a tout de suite vu que le problème de la Révolution était le problème de l'écrit :

Quant à celui qui entreprend d'écrire des lois ou des constitutions civiles, et qui se figure que parce qu'il les a écrites il a pu leur donner l'évidence et la stabilité convenables, quel que puisse être cet homme, particu-

lier ou législateur, et soit qu'on le dise ou qu'on ne le dise pas, il s'est déshonoré, car il approuve par là qu'il ignore également ce que c'est que l'inspiration et le délire, le juste et l'injuste, le bien et le mal : or, cette ignorance est une ignominie, quand même la masse entière du vulgaire applaudirait².

Il en vient à la question des commencements et des origines :

Toute institution fautive écrit beaucoup, parce qu'elle sent sa faiblesse, et qu'elle cherche à s'appuyer [...] nulle institution grande et réelle ne saurait être fondée sur une loi écrite, puisque les hommes mêmes, instruments successifs de l'établissement, ignorent ce qu'il doit devenir, et que l'accroissement insensible est le véritable signe de la durée, dans tous les ordres possibles de choses³.

L'inflation législative actuelle où des lois succèdent aux lois qui n'ont même pas le temps de recevoir leurs décrets d'application avant d'être annulées par d'autres lois est la preuve que même les législateurs ne croient plus en ce qu'ils font⁴.

Mon père m'apprend à éduquer ma conscience d'homme libre. C'est lui qui me fait entrer dans le monde des hommes où je dois apprendre à discerner le bien et le mal car la liberté est d'abord et avant tout la capacité, au moment crucial, de dire "oui" ou "non".

De tout temps et pour tous les temps, des hommes et des femmes ont dû et devront dire "non" ou "oui" alors que tout autour d'eux conspire à ce qu'ils se taisent. Sous la pire des dictatures ou sous le régime le plus libéral, personne n'est exonéré du devoir de se prononcer à titre personnel.

La grave erreur de la théorie de la liberté républicaine est d'avoir fait croire qu'un régime de libertés publiques (qui ressemble fort à ce programme : "*Nous nous occupons de tout, y compris de votre liberté*") puisse instaurer la liberté.

La liberté est éminemment personnelle et cahoteuse. Elle est jaillissement intempestif. Elle ne s'exerce que pour chacun et dans des moments spécifiques. L'homme doit rarement faire constamment preuve de liberté mais quand il doit le faire, il ne doit pas manquer ce moment. Quand Jean-Paul Sartre écrivait : "*Jamais nous n'avons été plus libres que sous l'occupation allemande*"⁵, il montrait bien que la liberté ne peut s'exercer que face à ce qui la nie. Il n'existe pas de pays libres ou de pays "non libres", seuls les

1) *Ibid.*, p. 35.

2) PLATON, *Phaed.*, dans Joseph de MAISTRE, *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, (1809), Lyon, Pélagand, 1880, p. 26-27.

3) *Ibid.*, p. 31-32.

4) Jacques Delors appelait récemment la France "*le plus grand cimetière des lois non appliquées*".

5) Jean-Paul SARTRE, "*La république du silence*", *Situations III*, Paris, Gallimard, 1949, p. 2.

hommes le sont ou pas. Il a fallu une grave ignorance de ce qu'est la liberté à ce monde qui se dit "libre" pour oser une telle prétention.

L'idée selon laquelle un régime de libertés publiques protège la liberté individuelle est un leurre, il ne peut éventuellement que garantir des contrats qui lient les hommes entre eux. Une liberté se conquiert, c'est ce qui fait son essence même. Prétendre protéger la liberté individuelle, c'est l'annihiler.

Il y a derrière cette idée de régime des libertés publiques l'idée du progrès moral de l'humanité et donc la négation de la possibilité du mal. Tout mal n'est qu'un défaut que l'on va pouvoir éradiquer par l'éducation ou la science que l'État se charge de procurer à chacun. Tout est améliorable. Le progrès va baliser la route de nos enfants vers un avenir meilleur. Or il n'y a pas de progrès moral (et encore moins politique) dans l'histoire de l'humanité. Cette méconnaissance du mal, ce refus de voir que chaque homme et chaque femme aura jusqu'à la fin des temps à se battre contre les mêmes - *exactement les mêmes* - maux que leurs ancêtres a conduit cette humanité libérée à l'enfer.

Le roi n'était pas le garant de la liberté de l'homme (il n'avait pas cette toute-puissance) mais il garantissait les libertés publiques, celles qui permettaient le vivre-ensemble dans une négociation constante entre les sujets.

"Sujet" ne signifie pas seulement "soumis" mais signifie aussi "exister grâce à et par un autre". Exister par *grâce*, c'est exister par *don*. Le terme "sujet" n'a été, politiquement, lu qu'en termes de soumission. Or il y a un autre élément dans ce mot, c'est *cet autre* auquel je suis soumis. Un sujet politique existe parce qu'un autre existe et, plus encore, cet autre est concerné par moi et peut-être même veut-il que j'existe personnellement et politiquement. Le sujet existe parce que quelqu'un, d'autre que lui, le souhaite. Être un

sujet politique signifie donc exister politiquement par la volonté d'un plus fort et d'un plus puissant et cette puissance ne sert pas d'abord à nier l'existence du plus faible mais d'abord à lui conférer l'existence politique. Ce que la République a refusé, c'était ce don de la grâce de l'existence politique. Mais en refusant cela, elle a créé des citoyens qui n'existent que par le fait d'être là. Posés. Sans aucune justification. Un citoyen est alors posé là, comme l'est une quille dans un jeu, à égale distance des autres quilles au point qu'une machine peut se charger de les bouger, de les enlever ou de les changer de place. Il n'y a plus besoin de volonté humaine dans les rapports des quilles entre elles.

Un sujet, à la différence d'une quille, n'est jamais anonyme, jamais identique à un autre car il existe par une volonté humaine. Et c'est à cette source de garantir ma liberté publique, de la protéger et d'être ce tiers qui rendra justice quand elle sera menacée.

Dans notre système politique actuel où nous nous donnons à nous-mêmes notre liberté (autant la liberté intérieure que la liberté politique), que vaut cette liberté ? Comment puis-je être moi-même le garant de ma propre liberté ? Quelle valeur a cette liberté sinon la propre valeur que je me donne à moi-même ? Comment puis-je connaître ma valeur et donc ma liberté si personne d'autre que moi ne me la révèle et ne m'y appelle ?

Et enfin, quel rapport entretiens-je avec les autres, libres comme moi ? Si ma liberté m'est attribuée à moi-même et que mon prochain fait la même chose que moi, l'entrechoc des libertés est inévitable au point de ne réduire la loi et le droit qu'à cette fausse doctrine dotée d'un faux bon sens : "*Ma liberté s'arrête là où commence celle de l'autre.*" Quelle pauvre liberté, quelle médiocrité, quelle petitesse, quelle bassesse ! Alors que ma liberté est de rendre l'autre encore plus libre que moi en lui rappelant qui la lui a conférée. Il n'y a pas gêne entre les libertés des hommes, il y a entretien mutuel et interpellation constante.

FRATERNITÉ

Qui dit fraternité dit forcément parentalité commune. Il faut bien qu'il y ait origine commune (ou du moins commencement commun) pour qu'il y ait lien fraternel. Or, la République française ayant nié le Père des cieux, ayant guillotiné le père de la nation, devra aller trouver une origine commune ailleurs, quitte à l'inventer. Ce sera une mère, la patrie ou mieux dit la matrice, qui enfante et nourrit ses rejetons. Alors que la nation existait en la personne du père qui lui donnait sa cohérence, la patrie existe en fonction de ses enfants, mère possessive qui les enfante et les étouffe. Eux-mêmes devront être prêts à mourir pour la défendre. Or on ne donne sa vie que par amour et l'on ne peut aimer

qu'une personne. Commence alors la personnification de la matrice, son anthropomorphisme : elle prend les traits d'une femme généreuse à qui l'on donne le nom de Marianne, une invasion du sol devient le viol de la mère-patrie qui devra être vengée selon les lois du sang. Mais en fait de vivre, il s'agit plutôt de mourir : la seule fraternité proposée se scelle dans la levée en masse, dans la conscription. Les enfants ("Allons, enfants de la patrie") n'existent que parce qu'ils partent à la guerre. La fraternité n'est possible qu'en fraternité d'armes.

Marianne a eu beau être représentée généreuse,

avec de beaux seins nourrissants, elle deviendra, au fil des ans, Médée, mère indigne qui tue ses enfants. La mère nourricière est devenue une ogresse. Qui ose encore dire qu'il mourrait pour elle ?

Cette fraternité nationale a pourtant fonctionné un certain temps, elle aurait même pu continuer à fonctionner s'il n'y avait pas eu, à l'origine, un vice de forme qui rend impossible cette fiction. La fiction vient de la décision arbitraire de choisir son géniteur ou sa génitrice. La tension naturelle de la République vers l'universel a permis, au fil de l'histoire, de remplacer la nation par l'Europe en attendant une nouvelle entité, encore plus vaste, encore plus universelle. Cette expansion vers l'universel où le particulier n'est que transitoire (il fallait se battre pour la France ; aujourd'hui, il ne faut plus se battre pour la France mais pour l'Europe, en attendant que l'on nous dise qu'il ne faudra plus se battre pour l'Europe mais pour... ?) est la fuite en avant perpétuelle du projet républicain. De fraternité nationale, il a fallu donc passer à une fraternité citoyenne, plus floue, illimitée¹.

Quand Alain Badiou, le plus républicain et le plus universel de nos philosophes, oppose "singularité universelle" et communauté², il propose ainsi à l'individu d'être seul face à l'univers sans aucune possibilité intermédiaire. Or s'il existe une fraternité universelle, celle qui nous a faits fils et fille d'un même Père des cieux, celle-ci s'inscrit dans des communautés particulières, des fraternités particulières, *incarnations politiques* de cette filiation *universelle*. En refusant la communauté, Alain Badiou refuse l'incarnation et laisse l'individu, comme un cosmonaute qui, dans un univers sidéral, noir et froid, se serait délié du cordon qui le reliait à la navette spatiale. Il ne propose qu'un seul destin à l'homme, qu'il se perde dans l'univers.

Aujourd'hui en niant l'origine commune (la mère-patrie n'a plus aucun succès auprès des républicains), la République a tenu à garder la fraternité mais au sens de solidarité. Celle-ci, purement abstraite, puisqu'elle ne s'assied sur aucun lien réel, propose alors d'ouvrir cette solidarité à tous. Mais dans cet univers abstrait, il n'y a plus de sujets (qui sont pourtant ceux sur lesquels on peut bâtir des revendications), il n'y a plus que des vivants qui réclament des droits de vivants. Or le droit des vivants s'exprime aujourd'hui de deux manières :

la sécurité du risque zéro et le droit au bonheur : "*Pris dans sa dimension de vivant, l'individu a moins des droits et des devoirs que des points de vulnérabilité à sécuriser et des capacités d'épanouissement à optimiser*³." Nous sommes ainsi dans le meilleur des mondes où en ayant gommé toute dimension du sujet dépendant de quelqu'un qui lui donne un droit, ne restent que des vivants qui réclament des droits que personne ne peut leur donner.

Le monde de l'Ancien Régime connaissait la fraternité et ce sont, assez curieusement, les auteurs marxistes qui nous expliquent le mieux comment fonctionnaient ces fraternités médiévales car leurs analyses socio-économiques permettent de décrire précisément ces liens de solidarité :

Les masses paysannes, toutes conditions juridiques confondues (hommes libres, esclaves, dépendants...) vivaient certes dans des conditions médiocres, à la merci des crises de subsistance, génératrices de disettes et parfois de famines effroyables. Mais ces phénomènes frappaient la société paysanne dans son ensemble, une société peu différenciée sur le plan économique. Naturellement des cas de paupérisation de familles paysannes se présentaient, liés, soit à la maladie, soit à la pression que les puissants exerçaient sur elles. Ces chocs étaient amortis par les solidarités locales (famille, communautés rurales, Églises) et, en tout état de cause, ils ne débouchaient pas sur la constitution d'une couche sociale particulière des pauvres caractérisée par un genre de vie⁴.

Le prolétariat naît de la constitution des premières villes. Les serfs libérés viennent y chercher du travail. Les plus chanceux peuvent entrer dans des confréries de métiers où ils trouvent une solidarité économique, sociale, culturelle et politique. Ainsi se constitue une classe pauvre qui devient, pour les bourgeois, une classe dangereuse et pour l'Église une population à aider.

De façon plus générale, [les pauvres] bénéficient de cette "révolution de la charité" qui s'insère dans les grands mouvements spirituels et institutionnels (la réforme grégorienne, notamment) des XI^e et XII^e siècles. La catéchèse se focalise sur le caritatif. Entre 1150 et

1) La dernière limite, le dernier combat auquel nous sommes conviés est celui de l'écologie, il ne s'agit plus de défendre ses proches mais l'environnement tout entier. Plus de corps commun particulier, une universalisation totale amène à se battre pour la nature. L'écologie est la fin du politique (au sens schmittien du terme où la politique trouve son assise sur le couple ami/ennemi) sauf... que les écologistes qui avaient déclaré, dans un grand élan généreux, n'avoir plus d'ennemi, se retrouvent aujourd'hui face à des terroristes, à des avions kamikazes qui, eux, n'ont pas abandonné le terrain politique. L'utopie de l'universel se trouve, encore une fois, contrariée par la volonté de l'homme d'être membre d'un corps particulier, d'être incarné.

2) Alain BADIOU, *Saint Paul. La fondation de l'universalisme*, Paris, PUF, 1997, p. 14.

3) Frédéric GROS, *États de violence*, Paris, Gallimard, 2006, p. 236.

4) Guy BOIS, *La Grande Dépression médiévale*, Paris, PUF, 2000, p. 105.

1300 un vaste réseau d'hôpitaux et d'institutions de charité est mis en place... En bref, le système féodal a produit simultanément ses cohortes de pauvres et les filets de protection qui les maintiennent au contact de tous les autres¹.

Ainsi, l'interprétation marxiste montre comment la société féodale puis post-féodale a été capable de s'adapter aux bouleversements sociaux et a permis d'introduire par la fraternité l'élément solidaire.

En effet, toutes ces fraternités particulières (corporations de métiers, compagnonnages, confréries pieuses, fraternités caritatives, ordres religieux...) fonctionnaient selon des statuts politiques très précis et rigoureux, ayant fait souvent leurs preuves de réelle démocratie (avec élections comme *modus operandi* mais qui n'oubliait pas la source principale) durant des siècles. "Avoir voix au chapitre" est une expression du plus élémentaire et du plus efficace fonctionnement démocratique. En diluant les fraternités particulières dans une fraternité universelle, plus personne ne peut "avoir voix au chapitre" car il n'existe pas de "chapitre" universel. Les seules voix que la fraternité universelle autorise sont celles que l'on compte dans les urnes. Ainsi une voix ne se fait plus entendre, un homme ne parle plus, on compte sa voix. Nous ne sommes plus dans l'acte de parole, nous sommes dans le langage mathématique. À une démocratie basée sur la parole comme acte s'est substituée une démocratie basée sur le comptage des codes (les sondages n'étant

que des tentatives désespérées de savoir ce que ces codes veulent dire).

C'est une loi révolutionnaire (la loi Le Chapelier du 4 juin 1791) qui abolit les corporations, les compagnonnages, les rassemblements de paysans et d'ouvriers. Le 13 février 1790, une autre loi avait aboli les vœux religieux. En vidant ainsi la notion de fraternité des notions de corps commun, de chair et d'incarnation, de langue et d'histoire communes, les révolutionnaires ont aboli la possibilité d'une véritable démocratie. C'est au moment où les républicains proposaient la fraternité comme objet politique qu'ils abolissaient les conditions possibles de son application.

Les plus pessimistes des herméneutes de la devise révolutionnaire expliquent que la fraternité est le mot qui permet de faire l'articulation entre les deux mots, antagonistes, de la devise. La liberté penchant vers la droite et l'égalité penchant vers la gauche, la seule manière de ne pas déchirer la nation en une éternelle guerre civile est de pallier les défauts de la droite et de la gauche par la fraternité. Au moment de faire le bilan, on peut dire que les seuls moments de l'histoire où la droite et la gauche se sont unies dans un même élan national, les seules fois où la liberté et l'égalité se sont tuées pour laisser parler la fraternité, ce furent les moments de guerre. Ce n'est que dans la boue et le sang que la nation a voulu que les hommes fussent frères.

L'AMOUR A-T-IL QUELQUE CHOSE À VOIR AVEC LE POLITIQUE ?

Le politique n'est pas seulement la discipline des droits, cela a aussi quelque chose à voir avec l'obéissance et le service. Or on ne peut servir et obéir librement qu'en aimant. L'amour est le socle essentiel du politique, comme il l'est de toute la vie de l'homme.

Le refus de l'amour filial n'a pas fait désertier l'amour du politique, il l'a seulement métamorphosé et caricaturé. La nature humaine ayant horreur du vide, le culte du héros est venu remplacer l'amour du roi.

Gilles, le jeune fasciste de Drieu la Rochelle, s'écriait : "*Nous autres, jeunes hommes, nous devons nous méfier de tout, nous qui sommes prêts à aimer tout*". Puisqu'il faut aimer, puisque l'on ne peut pas ne pas aimer, puisque l'amour a été expulsé du politique et remplacé par la sociologie, on aimera tous ceux qui se lèveront au-dessus des masses indistinctes. Commence alors la longue suite des "héros" : Hitler, Staline, Mao... : Goebbels termine fréquemment son jour-

nal après ses entrevues avec Hitler par ce cri du cœur : "*Dieu, que j'aime cet homme*"². Le lendemain de la mort de Joseph Staline, le journal *L'Humanité* titrait : "*L'homme que nous aimons le plus*". Cette fascination pour le nazisme n'a pas quitté nos contemporains, comme s'il était encore le régime indépassé de la modernité politique. Fils de la démocratie, le nazisme reste aujourd'hui une obsession et une crainte parce que nos démocraties n'ont pas changé par rapport à ce qu'elles étaient avant guerre. Pour que le nazisme ne soit plus la forme la plus achevée du modernisme, il va falloir que la démocratie cesse de l'engendrer.

Tous les héros modernes en politique ont revendiqué le titre de père : Staline était le Petit Père des peuples ; Hitler et Mussolini sont des pasteurs et Mao, un Grand Timonier. Mais puisqu'on ne parvient au Père que par le Fils et dans l'Esprit, accéder aux pères politiques sans passer par eux amène nécessairement le culte. Le culte de la personnalité n'est le fait que

1) Ibid.

2) Ian KERSHAW, *Hitler, t. I 1889-1936, Hubris, t. II 1936-1945*, Nemesis, Paris, Flammarion, 2000. Le journal de Joseph Goebbels est en cours de publication en français.

d'orphelins.

Comme pour tout, ce ne sont pas les ouvrages de philosophie politique ou de sociologie qui nous permettent d'approcher la vérité mais le mythe, la fiction, le roman qui font office de figure, de visage de la vérité du politique. Or l'une des plus belles figures, l'un des plus beaux visages, l'image et la métaphore politique la plus réussie de ces dernières années, nous a été donnée avec *Le Seigneur des Anneaux*¹ de J.R. Tolkien. Dans cet ouvrage, une communauté hétéroclite (elle est composée de Hobbits, d'humains, d'elfes et de nains) prend corps autour d'un projet (détruire un anneau qui donne la toute-puissance sur le monde). Un seul est capable d'exercer cette tâche : le Hobbit Frodon. Au fil de 1500 pages que court cette histoire, nous voyons le combat et la douleur de ce héros et l'amour du lecteur pour lui, tout naturellement, grandit au point de vouloir partager son combat et sa douleur. Mais le culte est impossible car ce n'est pas tant la personne qui est aimée que son combat qui est partagé. Après un épisode particulièrement éprouvant (un des membres de la communauté tente de prendre l'anneau de force à Frodon), le héros propose de donner l'anneau au fils du roi. Frodon pense que c'est au roi que revient tout naturellement la toute-puissance sur le monde. Or le fils du roi est dépositaire du pouvoir sur un royaume et non de la toute-puissance sur le monde. L'héritier sait faire la différence entre le pouvoir et la puissance et

aide le héros à détruire l'anneau.

L'articulation entre le pouvoir du héros, le pouvoir du roi et la puissance de l'anneau permet de remettre à sa place les éléments de toute politique.

À la fin du roman, le fils du roi est couronné, le pouvoir lui revient de droit et le héros, blessé par la tâche accomplie, quitte le monde.

Chacun a été dans son rôle et à sa place : le héros est héros et non pas roi, c'est pour cela qu'il doit quitter le monde afin que le roi règne et afin d'éviter qu'un culte du héros ne se développe.

Le héros Frodon n'a pas d'enfants, mais il est suivi par trois autres Hobbits, *de la même génération que lui*, qui partagent son combat et ses joies. En revanche, le roi, en même temps qu'il ceint la couronne, se marie et s'assure une descendance. Héros générationnel, roi paternel.

Refonder le politique sur l'amour ne consiste pas à refuser d'aimer des héros mais à savoir discerner que le héros est celui qui confie le pouvoir à celui qui en a la légitimité. Toute autorité vient de Dieu. Il donne et c'est ce don qu'il convient d'aimer.

Fr. Jean-Michel Potin, o.p.,
historien archiviste
de la Province dominicaine de France

1) John Ronald Reuel TOLKIEN, *Le Seigneur des Anneaux* (1954), Paris, Christian Bourgeois, 2001.

Raison quand tu nous tiens !

L'homme d'aujourd'hui prétend ne se fier qu'à sa seule raison en qui il voit l'unique source de connaissance. En conséquence, il ignore volontairement tout ce qui s'écarte de cette règle et ne peut être appréhendé que par un autre moyen. C'est pourquoi cette attitude lui interdit tout accès à la vie surnaturelle, même si, en ce domaine, la raison n'est jamais absente.

Ce comportement a grandement facilité le développement de l'indifférence religieuse, voire de l'athéisme. Ces phénomènes ont, depuis un assez long temps, acquis droit de cité dans notre pays en voie de sécularisation.

Les esprits qui s'affirmaient éclairés jadis, se disaient encore catholiques et, par conformisme, prudence ou conviction, ne remettaient pas autrement en cause la parole de Dieu et l'enseignement de l'Eglise. Ils s'en tenaient généralement au jeu pernicieux de l'antichristisme de salon. Cependant, les générations suivantes se contentèrent de professer un vague déisme aux multiples expressions. Ceci, avant de rejoindre plus tard la cohorte grandissante des tenants de l'athéisme. Le passage de la Foi romaine au culte de l'Être Suprême puis à la

parodie de la déesse Raison, nous offre un raccourci saisissant de cette dramatique évolution.

Ainsi, peu à peu, s'exprimait de plus en plus clairement la volonté de l'homme de bâtir seul sa propre destinée et de tenir éloigné de sa route un dieu devenu inutile et même dérangeant. L'effacement du Créateur paraissait être un préalable indispensable à la déification de sa créature. On renouait de la sorte avec l'antique révolte de nos premiers parents. Cependant, le Maître de toute chose se manifeste toujours là où ils n'est pas attendu. Comme le dit l'apôtre Paul : "*On ne se joue pas de Dieu*".

A regarder de près l'agitation de nos concitoyens, on s'aperçoit rapidement que ce ralliement quasi général à la domination exclusive de la raison n'est souvent qu'une apparence dissimulant, en de nombreux domaines, une réalité plus contrastée. Sans vouloir, dans le cadre d'un simple article, prétendre épuiser le sujet, quelques exemples permettent d'éclairer le débat. Dès que l'on quitte le royaume de la science ou celui de la technique, matières qui exigent, pour faire partager leurs secrets : raisonnement, logique, expérimentation..., on voit apparaître un univers complexe dans lequel la raison se trouve réduite à la portion congrue.

Pour ce qui regarde le monde spirituel, on vient d'évoquer le comportement de ceux qui, au nom de l'unique raison, ont rejeté les convictions héritées de leurs pères. Et pourtant, nombre d'entre eux, se laissent, dans le même temps, séduire par des croyances, des doctrines, des théories des plus hasardeuses où cohabitent, sans souci de vérité, toutes les contradictions, tous les fantasmes, toutes les superstitions. On voit actuellement fleurir, dans maintes publications ou réalisations filmées, tout l'intérêt que semblaient représenter pour notre génération les histoires de chamanes, sorciers, devins, astrologues et gourous en tous genres. Il suffit, la plupart du

temps, de venir de loin, au réolé d'un brin de mystère et d'exotisme pour être classé parmi les "prophètes" dépositaires d'une parole sacrée.

Pour ce qui touche à la politique, le constat s'avère identique. Les partis, composante essentielle du système démocratique, ont besoin pour conquérir ou conserver le pouvoir d'obtenir l'assentiment populaire. En conséquence, se met en place, à chaque élection, un jeu de séduction qui ne lésine pas sur les moyens¹. Certes, les candidats déclarent s'adresser à la raison de chacun mais, en réalité, pour les besoins de la cause, ils n'hésitent pas à faire appel à tous les artifices. Le rêve, la compassion, l'illusion, les vaines promesses et le mensonge participent à cette manipulation. On agite les vieilles rancunes, les rumeurs, les préjugés et les peurs, tout comme les attachements infondés et les élans incontrôlés. La panoplie renferme mille ressources et peut se déployer à l'infini suivant l'imagination du postulant.

Les mots jouent dans cette tragi-comédie un rôle déterminant. Le vocabulaire quotidien est délaissé au profit de tout un arsenal guerrier destiné à réveiller les énergies et les vieux instincts de querelle et de combat. Les tribuns parlent de campagne électorale, de

conquête ou de défaite, de mobilisation des militants, d'alliés et de partisans... Chacun peut compléter cette liste en se reportant aux professions de foi et aux écrits divers des candidats et des états-majors politiques.

Toute consultation électorale sent quelque peu la poudre. L'intimidation n'est jamais très loin, pensons au slogan socialiste diffusé il y a quelques années : "Attention, la droite revient"². A croire que la peste ou l'invasion étaient à nos portes. On s'arrête, le plus souvent, avant d'en venir aux mains, mais il n'en va pas de même dans toutes les "démocraties" contemporaines. En tout cas, ces paroles et ces comportements inconsidérés laissent des traces dans la population vouée à vivre dans la division.

Dans le domaine de la vie ordinaire, nous rencontrons le même problème. Là encore, la pulsion incontrôlée, l'émotion, la passion, l'empathie ou l'antipathie, l'instinct ou le hasard jouent un rôle moteur dans la "comédie humaine". La raison y fait juste un peu de figuration, servant à l'occasion d'alibi, voire de cache-misère. Il suffit, pour s'en convaincre de regarder nos concitoyens pris au piège de la société de consommation, des plaisirs artificiels et des sentiments fugitifs.

Pierre Valancony

1) Actuellement, la convention démocrate américaine nous fournit une excellente illustration de ce phénomène.

2) Bien sûr, il ne s'agit que d'une certaine droite, mais ceci est une autre histoire.

Faut-il renier le passé royal de la France ?

Contrairement à ce que semblent penser nombre de Français d'aujourd'hui, auxquels la notion de

sacrifice est étrangère, les guerres entreprises par nos rois n'eurent jamais d'autres buts que

le salut ou la grandeur de la France. Les rois n'ont fait que des guerres utiles. Il n'a pas dépendu d'eux de

pouvoir les éviter. Il fallait que la France pût vivre et travailler en paix, sinon derrière des frontières naturelles, du moins derrière une ligne de défense capable d'arrêter les invasions. Pour la plupart des historiens modernes, ces guerres les rendent moins glorieux en les diminuant, tant ils ont mal compris leurs règnes. En grands chefs, ils réussirent, en fait, à soutenir un long effort militaire souvent contre une grande partie de l'Europe sans trop épuiser leurs peuples et sans acculer la France à la faillite. Ils rendirent par là possibles de longues années de prospérité. Dès le début ils surent concevoir un programme de réalisation, ils créèrent des finances, des armées, une marine, des commerces et des industries. Ils organisèrent la défense en même temps que l'attaque. Ce fut une mise en valeur intensive de toutes les ressources de la patrie. Ils donnèrent à la France un prestige européen et mondial grâce à la création d'académies, de centres d'arts et de métiers.

Mais, il est des règles générales de gouvernement qui s'imposent à tout régime désireux de durer et de remplir son rôle. Ces règles ne sont nullement périmées ou arriérées, comme se l'imaginent naïvement ceux qui croient que la marche du

temps est nécessairement synonyme de progrès. Il n'y a pas plus de progrès infini en politique qu'en morale, en art ou dans la pensée collective. Une patrie est surtout une œuvre de volonté, d'intelligence, de persévérance, de sacrifice, une victoire perpétuelle remportée, à tout instant, sur les puissances de trouble et d'anarchie qui la menacent continuellement. Dès que la volonté politique s'affaiblit, cède aux puissances de troubles et d'anarchie, c'est la décadence qui commence, la régression vers la barbarie. L'organisme central ne réagit plus. Or, la réaction c'est la vie, la fonction vitale par excellence. Et il faut une incroyable aberration de l'esprit pour considérer comme "avancées" des théories sociales et politiques qui conduisent tout droit, non seulement à la ruine de l'État, mais à la ruine de la civilisation, à la négation de l'humanité... et pour considérer comme "arriérées" des règles de gouvernement qui, à toutes les époques et dans tous les pays, ont fait de grands peuples et de grandes civilisations. Par rapport aux régimes, aux anarchies et aux barbaries qui l'ont précédé, qui l'ont suivi ou le suivront, un régime politique tel que l'Ancien Régime

apparaît comme un réel progrès.

En 1914, par exemple, si l'histoire des guerres avait davantage été étudiée, si la politique étrangère de nos rois n'avait pas été tant dédaignée, nous n'aurions pas éprouvé tant de surprises et de déception en constatant que nos voisins ne se conduisaient pas selon des rêves nés de l'idéologie.

Et si nous remontons en 1870, nous voyons don Carlos (Charles XI), neveu par alliance du Comte de Chambord, avertir Napoléon III des visées prussiennes et, le conflit déclaré, lui proposer de servir avec ses troupes carlistes. Au refus de Napoléon III, il rétorque : "*Il me paraît extraordinaire qu'un Bonaparte interdise à un Bourbon de participer à une guerre dont l'objet est l'Alsace acquise par mes ancêtres*". La suite est connue...

Aux ennemis naturels et déclarés, il faut ajouter les ennemis sournois, les médiocres et les jaloux, ceux qui ont horreur de toute gloire et de toute grandeur.

Le mépris de la France du passé est "*la plus honteuse profession qu'on ait jamais faite d'ingratitude et de bassesse, de roturière vilénie*".

Philippe Didier

Activités annoncées

2, 3 et 4 janvier 2009 : VIII^e Congrès théologique de SI SI NO NO, en partenariat avec l'Institut Universitaire Saint-Pie X et D.I.C.I.

Sous la présidence de S. Exc. Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Le vendredi 2 janvier 2009, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, salle des catéchismes.

De 14h00 à 17h30 : *Principes et méthodes d'un nouveau discours*.

Le samedi 3 janvier 2009, Palais de la Mutualité, salle Jussieu.

De 09h00 à 12h00 : *Les points névralgiques de ce nouveau discours*.

De 14h00 à 17h00 : *L'Église aujourd'hui*.

Le dimanche 4 janvier 2009, Palais de la Mutualité, salle Jussieu.

De 14h00 à 17h00 : *Conclusion et synthèse*.

Séance dite de la Flagellation au Parlement de Paris (Lit de justice du 3 mars 1766)

Nous reproduisons, ci-dessous, un extrait du discours du roi Louis XV prononcé lors du lit de justice de la séance du parlement de Paris du 3 mars 1766. Cette séance est dite “de la flagellation”.

Dès le XVI^{ème} siècle, les Parlements, dont les attributions sont purement judiciaires, ont tenté de s’immiscer dans le domaine politique. Leur objectif est rapidement de constituer un “corps” ou plutôt un “ordre” distinct et séparé des trois “ordres” du royaume.

Louis XIV avait réussi à les maîtriser, mais, après sa mort, le Régent leur permet de relever la tête en leur restituant des pouvoirs que le Grand Roi avait fortement limités.

À partir de 1750, les Parlements bloquent tous les projets de réformes du pouvoir royal, en particulier, les tentatives de mettre en place le principe d’égalité devant l’impôt.

Le 3 mars 1766, le roi vient répondre à des remontrances à l’occasion des affaires de Pau et de Rennes. À Rennes, le Parlement de Bretagne, animé par La Chalotais, s’oppose à la perception de l’impôt voulu par le duc d’Aiguillon. S’érigeant en défenseur du peuple breton, ce Parlement démissionne.

Les affaires de Pau et de Rennes entraînent une cascade de réactions dans les autres Parlements, d’où cette réaction royale.

Lorsque le Roi a été monté sur les hauts sièges... s’étant assis et couvert... il a dit :

“Messieurs, je suis venu moi-même répondre à vos remontrances. Monsieur de Saint-Florentin, faites lire cette réponse par un de vous”.

Sur quoi le comte de Saint-Florentin, s’étant approché du Roi, ayant mis un genou à terre, a pris des mains de S.M. la réponse et, ayant repris sa place, il l’a fait passer au sieur Joly de Fleury... qui en a fait la lecture ainsi qu’il en suit :

“Ce qui s’est passé dans mes parlements de Pau et de Rennes ne regarde pas mes autres parlements. J’en ai usé à l’égard de ces deux cours comme il importait à mon autorité et je n’en dois compte à personne [...].

Je n’aurais pas d’autre réponse à faire à tant de remontrances qui m’ont été faites à ce sujet, si leur réunion, l’indécence du style, la témérité des principes les plus erronés et l’affectation d’expressions nouvelles pour les caractériser, ne manifestaient les conséquences pernicieuses de ce système d’unité que j’ai déjà proscrit et qu’on voudrait établir en principe, en même temps qu’on ose le mettre en pratique.

Je ne souffrirai pas qu’il se

forme dans mon royaume une association qui ferait dégénérer en une confédération de résistances le lien naturel des mêmes devoirs et des obligations communes, ni qu’il s’introduise dans la Monarchie un corps imaginaire qui ne pourrait qu’en troubler l’harmonie ; la magistrature ne forme point un corps, ni un ordre séparé des trois ordres du Royaume ; les magistrats sont les officiers chargés de m’acquitter du devoir vraiment royal de rendre la justice à mes sujets, fonction qui les attache à ma personne et qui les rendra toujours recommandables à mes yeux. Je connais l’importance de leurs services : c’est donc une illusion, qui ne tend qu’à ébranler la confiance par de fausses alarmes, que d’imaginer un projet formé d’anéantir la magistrature et de lui supposer des ennemis auprès du trône ; ses seuls, ses vrais ennemis sont ceux qui, dans son propre sein, lui font tenir un langage opposé à ses principes ; qui lui font dire que tous les parlements ne font qu’un seul et même corps, distribué en plusieurs classes ; que ce corps, nécessairement indivisible, est de l’essence de la Monarchie et qu’il lui sert de base ; qu’il est le

siège, le tribunal, l’organe de la Nation ; qu’il est le protecteur et le depositaire essentiel de sa liberté, de ses intérêts, de ses droits ; qu’il lui répond de ce dépôt, et serait criminel envers elle s’il l’abandonnait. Entreprendre d’ériger en principe des nouveautés si pernicieuses, c’est faire injure à la magistrature, démentir son institution, trahir ses intérêts et méconnaître les véritables lois fondamentales de l’État ; comme s’il était permis d’oublier que c’est en ma personne seule que réside la puissance souveraine, dont le caractère propre est l’esprit de conseil, de justice et de raison ; que c’est de moi seul que mes cours tiennent leur existence et leur autorité ; que la plénitude de cette autorité, qu’elles exercent en mon nom, demeure toujours en moi, et que l’usage n’en peut jamais être tourné contre moi ; que c’est à moi seul qu’appartient le pouvoir législatif sans dépendance et sans partage ; que c’est par ma seule autorité que les officiers de mes cours procèdent, non à la formation, mais à l’enregistrement, à la publication, à l’exécution de la loi, et qu’il leur est permis de me remontrer ce qui est du devoir de bons et utiles conseillers ; que l’ordre public tout entier émane de moi et que les droits et les intérêts

de la Nation, dont on ose faire un corps séparé du Monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains...

Les remontrances seront toujours reçues favorablement quand elles ne respireront que cette modération qui fait le caractère du magistrat et de la vérité, quand le secret en conservera la décence et l'utilité, et quand cette voie sagement établie ne se trouvera pas

travestie en libelles, où la soumission à ma volonté est présentée comme un crime... ; mais si, après que j'ai examiné ces remontrances et qu'en connaissance de cause j'ai persisté dans mes volontés, mes cours persévéraient dans le refus de s'y soumettre, au lieu d'enregistrer du très exprès commandement du Roi, formule usitée pour exprimer le devoir de l'obéissance, la confusion et l'anarchie pren-

draient la place de l'ordre légitime, et le spectacle scandaleux d'une contradiction rivale de ma puissance souveraine me réduirait à la triste nécessité d'employer tout le pouvoir que j'ai reçu de Dieu pour préserver mes peuples des suites funestes de ces entreprises..."

In *Remontrances du Parlement*, coll. de documents inédits de l'histoire de France. Paris, 1895, T. II, page 555.

Le Manifeste légitimiste

Pensez à commander votre *Manifeste légitimiste*.

Cet ouvrage est à commander auprès de **Mme L.-E. du Bouexic, Pinieux, 56220 Limerzel.**

Prix : 24 euros, franco de port, chèque libellé à l'ordre de l'UCLF.

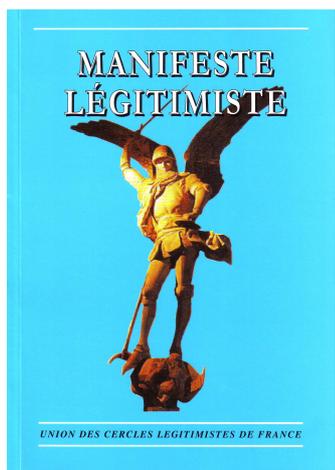


Table des matières

- * Introduction à la politique
- * Légimité naturelle et légimité théologique
- * Autorité et institutions politiques
- * Du bon exercice de l'autorité royale
- * La légimité contestée
- * Les corporations : utopie ou idée neuve ?
- * Deux pièges en temps de crise : naturalisme et providentialisme
- * Essai sur le libéralisme pratique. Action du catholique dans une société révolutionnaire
- * Légitimiste et légimité
- * Conclusion et perspective
- * Index des noms cités

Dernière minute : crise institutionnelle au Luxembourg ?

Son Altesse Royale le Grand Duc de Luxembourg Henri, prince de Bourbon de Parme, vient de refuser de signer un texte voté par le parlement luxembourgeois et dépenalisant l'euthanasie sous certaines conditions.

Or, la constitution luxembourgeoise stipule que le Grand Duc "sanctionne et promulgue" les lois.

Le Premier Ministre Jean-Claude Juncker, démocrate chrétien, a immédiatement réagi et propose un véritable coup d'État constitutionnel : "Parce que nous voulons éviter une crise institutionnelle, mais en même temps respecter l'opinion du Grand Duc, nous allons supprimer le terme 'sanctionner' à l'article 34 de la Constitution et le remplacer par le terme 'promulguer'. Cela veut dire qu'il va seulement promulguer les lois pour qu'elles rentrent en vigueur".

"État de droit" quand tu nous tiens !

Parler de la Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ est une évidence, dont tout catholique devrait être convaincu. Ce titre, Notre Seigneur le revendique en tant que créateur et maître de toute chose, et en tant que rédempteur, ayant racheté les âmes sur le Calvaire.

Cette Royauté de Notre Seigneur, est la seule raison d'existence de nos âmes, de l'humanité tout entière. Or ce règne ne peut se réaliser que si les pouvoirs spirituels et temporels travaillent, à des degrés différents, à cette même fin.

Aussi, sous l'ancien Régime, les institutions de la Monarchie Chrétienne favorisaient ce règne social, où le Christ était Roi de France, et le Roi, son fidèle lieutenant. C'était l'union sacrée « du Trône et de l'Autel », union indissociable.

Or depuis 200 ans, la Révolution s'est acharnée à détruire cette union et à tout mettre en œuvre pour empêcher son rétablissement.

Tout catholique a donc le devoir d'œuvrer au rétablissement de cette Royauté. Il doit œuvrer dans le domaine temporel, par une formation solide et le soutien aux mouvements et œuvres s'inscrivant dans la défense de la Monarchie Très Chrétienne. Il doit œuvrer dans le domaine spirituel, par une vie chrétienne exemplaire, la défense de la Sainte Eglise Catholique, et le soutien spirituel à tous les mouvements et œuvres qui travaillent à la Restauration Sociale de Notre Seigneur

Jésus-Christ. C'est là un devoir auquel personne ne peut se soustraire. « *Les hommes d'armes batailleront*, (bataille temporelle et spirituelle), *et Dieu donnera sa victoire* », (car il est le maître de toute chose, et rien dans ce monde ne se fait sans sa Divine Providence).

Or, si dans l'énoncé des principes, tous les légitimistes se disent convaincus de cette union indissociable du Trône et de l'Autel, proclamant haut et fort Notre Seigneur Jésus-Christ Roi de France, et le Roi, son fidèle lieutenant, dans la pratique, combien œuvrent et soutiennent spirituellement la cause qu'ils disent défendre !

La Gazette Royale soutient depuis de nombreuses années l'œuvre des messes de l'UFUR, qui n'a pas d'autre but que d'implorer du Ciel la Restauration Sociale de Notre Seigneur, sur la France, le Monde et l'Eglise, et le soutien spirituel de l'UCLF et de tous les groupes et mouvements qui œuvrent à cette restauration, et par là même à la défense de la Monarchie très Chrétienne.

Or cette œuvre, après 24 ans d'existence, ne reçoit plus le soutien que de quelques rares donateurs, ne lui permettant plus d'assurer mensuellement les messes des premiers vendredis et samedis de chaque mois, en l'honneur du Cœur Sacré de Jésus et du

Cœur Immaculé de Marie.

Pourquoi ? Est-ce parce que les légitimistes ne sont plus convaincus de l'importance du spirituel dans le combat temporel ? Ou parce qu'ils ne sont plus convaincus de l'union indissociable du Trône et de l'Autel ? Ou encore par ce qu'ils se sont fait gagner par ces idées libérales de l'activisme à tout prix, croyant plus en l'action de l'homme, qu'en la Divine Providence ?

Nous n'osons le croire, et nous nous tournons vers eux, en leur demandant de nous aider à la continuation de cette œuvre, afin que chaque mois, le Saint Sacrifice de la Messe, qui n'est pas autre chose que la proclamation de la Royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ, soit célébré en l'honneur des Cœurs de Jésus et de Marie, pour obtenir du Ciel que l'aîné de la Maison de France et le successeur de Saint Pierre réalisent enfin les demandes des Cœurs de Jésus et de Marie concernant l'Eglise et la France, pour la restauration sociale du Christ sur l'Eglise et la France, et implorer la protection du Ciel sur l'Eglise, la France, la Famille Royale, l'UCLF et les mouvements qui œuvrent à cette restauration.

Nous remercions d'avance tous les donateurs occasionnels et réguliers, qui nous aideront chaque mois à assurer ce service de messes. En remerciement, chaque trimestre une messe sera célébrée à leur intention.

Messes pour la France et le Roi

Messes pour la France et le Roi, pour obtenir du Ciel que l'Aîné de la Maison de France et le Successeur de saint Pierre réalisent enfin les demandes du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie, concernant la France et l'Eglise.

Une messe mensuelle est célébrée en l'honneur de l'Archange saint Michel, protecteur et défenseur particulier de l'Eglise Catholique, de la France et de la Famille Royale, pour implorer sa protection dans ce combat décisif que mènent les puissances de l'Enfer.

Les messes ne peuvent être célébrées que grâce au soutien des donateurs.

Envoyez vos dons à : UFUR, Le Paradis 28250 Louvilliers-les-Perche. (Honoraires de messe : 16 euros).

Nos lectures.

Rouget le braconnier,

par Charles Saint-Martin, aux Editions du Petit Pavé.

Il s'agit d'une réédition d'un roman écrit en 1885, sous ce pseudonyme, par Ferdinand-Jacques Hervé-Bazin, moins connu que son beau-frère, l'académicien René Bazin ou que son petit-fils Hervé Bazin.

L'auteur retrace ici, de façon romantique, un fait réel : la vie d'un braconnier qui, pris en délit, tire sur les gendarmes pour ne pas être arrêté et se cache dans les forêts du nord de l'Anjou, pendant plusieurs années pour échapper aux recherches de la gendarmerie : *“le pauvre braconnier, à son insu, avait tout pour fasciner et entrer dans la légende : le mystère des futaies, un meurtre, la misère, le long cache-cache avec des gendarmes, son côté sportif et bondissant, la haine d'une amoureuse éconduite, sa ruse, son côté farceur malgré les circonstances dramatiques et le baigne au bout de l'épopée”* (Odile Hervé-Bazin, dans la préface). Si le véritable Rouget est mort à Cayenne, dans son roman Ferdinand-Jacques Hervé-Bazin, le fait s'évader et *“trouver une mort expiatoire à Noirmoutier après avoir reçu l'absolution d'un prêtre”*.

Ce livre nous a plu par son style et la façon de traiter ce sujet sous un aspect catholique. N'oublions pas que Ferdinand-Jacques Hervé-Bazin, avocat, professeur, élu municipal, président de banque, auteur d'ouvrages de droit, d'histoire et de politique, était militant royaliste et fondateur du journal royaliste *Le petit Angevin*.

Les cœurs écarlates,

par Bellatorius, aux Editions régionales de l'Ouest.

Il s'agit de quinze nouvelles nous entraînant à la découverte de héros attachants, anonymes ou non, qui ont lutté pour Dieu et le Roi. L'auteur nous fait parcourir plusieurs périodes de l'histoire de la fidélité aux principes : fidélité indéfectible aux principes catholiques et royalistes, légitimistes même : de la guerre de Sept Ans à la Condamnation de l'Action Française, en passant par la chouannerie normande, la cause légitimiste, les Zouaves Pontificaux, le Ralliement, les Poilus de la Grande Guerre et les Cristeros mexicains, sans concession sur la responsabilité malheureuse de la hiérarchie catholique dans certains cas. Peut-être tous les lecteurs ne seront pas d'accord avec certaines réflexions de l'auteur, mais, personnellement nous avons apprécié certains jugements sur la révolution, l'époque actuelle. Il est rare de voir qualifier sous la plume d'un historien, (bien que le style soit romancé, l'on peut parler d'œuvre d'historien), *Philippe IV le Bel comme le plus grand des monarques capétiens*, alors même que l'auteur juge les derniers rois responsables, en partie, de la révolution pour n'avoir pas consacré la France au Sacré-Cœur.

Comment ne pas souscrire aux déclarations d'*Auguste de Bélivières*, à propos du Ralliement : *« ... Mais lorsque l'enseignement d'un pape s'oppose à celui de ses prédécesseurs, et donc au magistère, il n'y a point d'infailibilité qui tienne, mais plutôt suspicion d'erreur ! »* (p. 169).

Le chapitre *NON POSSUM* sur la Condamnation de l'Action Française est intéressant par l'exposé des faits et l'analyse de l'auteur sur Charles Maurras. Combien est admirable la réponse de *Raoul* au vicaire lui demandant d'abjurer son appartenance à un tel mouvement : *« Vous gagez mal, monsieur l'abbé, bien mal. Voyez-vous, ma foi « admirable » reste unitaire : catholique et royale, tout simplement. Je me garde de toute hémiplegie : je ne suis ni de ces catholiques libéraux qui scindent foi et politique - je vous rappelle que notre regretté pape Pie X affirmait que c'était là une impiété et une injure faite à Dieu -, ni de ces positivistes qui, pour survivre, affranchiront leur raison d'une tutelle religieuse. Je me tiendrai par conséquent, mon cher monsieur l'abbé, sur la ligne de crête qu'ont tracée mes pères avant moi. Je me garderai à droite comme à gauche, et ne céderai rien de mes convictions... »*

« Rassurez-vous, monsieur l'abbé, rassurez monsieur le curé, il n'y aura point de scandale. Je me soumettrai à vos décrets injustes et me tiendrai sur le seuil de l'Eglise. Ma mère me rejette, je l'aime. Je l'aime, donc j'obéis. J'obéis, donc je ne communierai plus. Voilà tout. »

C'est un livre à lire et à faire lire à nos enfants, nos petits-enfants, pour que Vive Dieu ! Vive le Roi !

Hugues Saclier de la Bâtie

Sinite parvulos...

« *Laissez venir à moi les petits enfants* » (Marc X-14).

Souvenons-nous de cette parole, qui est l'âme de notre combat pour le soutien des familles. Celles qui veulent que leurs enfants puissent approcher de Jésus, et pour cela trouver des écoles où l'on enseigne l'amour de Notre Sauveur !

Souvenons-nous que lorsque les apôtres, pour ne pas L'importuner, ont cherché à les éloigner, Jésus s'est « *indigné* » (« *indigne tullit* » - Marc X-14) ; et qu'Il ajouta : « *Le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent* ».

« *Et les ayant embrassés, Il les bénit et leur imposa les mains* » (Marc X-16).

A nous donc d'agir en conséquence, et de tout faire pour conduire les petits enfants vers Jésus, pour qu'Il les bénisse et leur impose les mains. Et donc d'aider leurs parents à remplir leurs devoirs au milieu des obstacles que le monde dresse sur leur chemin : école sans Dieu ; coût des bonnes écoles ; éloignement ; persécutions administratives ; pauvreté des familles !

Ce n'est pas un hasard si la lecture de l'Evangile met sous nos yeux, juste après l'épisode des petits enfants, celui du jeune homme riche. Celui-ci s'agenouille devant le Maître, et lui demande ce qu'il faut faire pour avoir la Vie Eternelle. Or ce jeune homme devait être vertueux, car après lui avoir prêché la loi, et entendu ses réponses, « *Jésus le regarda et l'aima* ». Et lui dit : « *Va, vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres...* » (Marc X-21).

On sait la suite ! Le jeune homme vertueux et que Jésus venait d'aimer, fut « *affligé de cette parole, s'en alla triste car il avait de grand biens* ».

Et nous ? Sommes-nous assez détachés de nos biens, petits ou grands, pour pratiquer l'aumône envers les plus pauvres que nous ? Envers ces petits enfants qui attendent de nous le bienfait d'une petite part de nos biens, petits ou grands, pour que leur famille dans le besoin puisse leur offrir le prix d'une bonne école catholique où ils pourront approcher de Jésus : « *Sinite parvulos...* » ?

Mépriserons-nous, comme le jeune homme riche, par amour de nos biens cette promesse du Divin Maître : « *Et tu auras un trésor dans le Ciel* » ?

Ce « *trésor dans le Ciel* », je vous le propose en vous tendant la main pour l'une des causes les plus urgentes de l'heure, dont dépend l'avenir de nos familles et de notre patrie :

Le salut des petits enfants par une scolarité catholique.

Notre œuvre, l'AD CEFOP, distribue des bourses à 123 familles pour les aider à payer les scolarités de quelque 400 enfants.

Pendant les vacances d'été l'on dépense souvent sans compter... Pensons à ceux qui ont besoin de notre aide.

Nous finissons à grand peine de régler les bourses de 2007 – 2008.

Et déjà les demandes affluent pour 2008 – 2009 ! En nombre toujours croissant !

C'est vers saint Joseph, notre intendant, qui n'eût qu'un peu de paille pour coucher le Roi, le Fils de Dieu, que j'adresse notre ardente prière, au nom de ces centaines de petits enfants. Puisse-t-il ouvrir les cœurs pour que nos aumônes soulagent leur misère par notre Charité.

Sinite parvulos venire ad me

Pour une scolarité catholique

Votre dévoué

A.-M. Bonnet de Viller

CEFOP, Les Guillots, 18260 Villegenon

Pour que l'information circule !

Des foules de gens, dans la tradition, ignorent jusqu'à l'existence de notre œuvre boursière !

Elle existe pourtant depuis 32 ans !

Elle est venue en aide à des centaines de familles, sans doute plus de 1 000 !

De grâce, parlez-en autour de vous ! Distribuez nos circulaires !

Donnez-nous des adresses,

celles de vos amis qui pensent que l'enfance, la famille, l'école, sont des problèmes graves.

Revue de presse.

La Gazette Royale recense, ici, les revues ou publications qui lui sont parvenues au cours des derniers mois. La présence, ici, de telle ou telle ne signifie en rien que *La Gazette Royale* fait siennes les opinions qui y sont exprimées et/ou les positions qui y sont prises.

La Blanche Hermine

(BP 10307 35703 Rennes cedex 7)

Au sommaire du numéro 68 - septembre-octobre 2008 : *Communiqué du Secrétariat de Mgr le duc d'Anjou. En bref. Les missionnaires de la Bretagne noire. Nouvelles de la Famille de France. Une querelle qui nous est étrangère. Les Institutions : Le droit divin providentiel, mythe ou réalité dans la pensée de Bossuet. La Bretagne catholique : la Société de Bretagne. Les Pages de notre Histoire : La Bretagne au sortir de la Révolution. La Contre-révolution en œuvre : L'embarquement de Jersey. Notes de lectures. Communiqués. Carnet. Activités. La légitimité en Bretagne.*

Le Lien Légitimiste

(10 place Foire-le-Roi, 37000 Tours)

Au sommaire du n° 23 - octobre 2008 : *N'en parlons pas ! La Varende, héraut de la légitimité (4). Mélanges : à propos de choses diverses qui courent ici ou là... Histoire belge : Albert II, les Belges et les politiques (2).*

Lecture et Tradition

(D.P.F. - BP 1 86190 Chiré-en-Montreuil)

Au sommaire du n° 373-374 - mars-avril 2008 : *Nicolas Sarkozy, la république, les religions. La tradition gnostique en Angleterre. La Tunique d'Argenteuil est-elle authentique ? À propos du livre Sanguis Christi. Comment peut-on être français ? À propos de l'offertoire. Henry La Praz, prêtre crucifié. Réponse à Claude Mouton-Raimbault "au sujet du millénarisme". Commentaire de Claude Mouton-Raimbault.*

Lectures Françaises

(SA D.P.F. - BP 1 86190 Chiré-en-Montreuil)

Au sommaire du n° 68 - octobre 2008 : *Le monde à l'envers, le monde à l'endroit. La crise financière américaine devient-elle mondiale ? Après le référendum négatif en Irlande, où va l'Europe ? Le nouveau Grand Maître du Grand Orient de France. Élections sénatoriales. Le coût des sénateurs. Réactions, commentaires et conséquences de l'embuscade afghane. Communiqué du Cercle National des Combattants. Le don d'ovules... pourquoi ? Les XXXVIII^e Journées Chouannes. Les bourdes de M. Kouchner. Quel partage pour le gâteau de la publicité ? Pas de pilote à l'Imprimerie Nationale. L'orchestration contre Edvige. Échos et rumeurs. Les gros mensonges. L'Union européenne et la Russie. Le mondialisme en marche. Ils nous ont quittés. La vie des livres.*

Le Sel de la Terre

(Couvent de la Haye-aux-Bonshommes, 49240 Avrillé)

Au sommaire du n° 66 - automne 2008 : *La prédication doctrinale. Jésus-Christ, roi et prêtre. Éloge de la colère. Vie de René Schwob (Du judaïsme au séminaire. Ce que je dois à Lourdes). Charles Quint : modèle de prince chrétien ? La nouvelle prière pour les Juifs du Vendredi-Saint. L'esprit de saint Dominique (sermon de Mgr LeFebvre à Écône, le 26 septembre 1981). Refuser toute "réconciliation" avec la Rome occupée. Recensions : Paroles d'un père -*

La lumière de la tradition - La crise intégriste - À propos de saint Vincent de Lérins - L'état de nécessité. Lu dans les revues amies : Ecclesia Dei afflicta : le sas - Les dangers de la garderie - Défense de la chrétienté.

Sous la bannière

(Les Guillots, 18260 Villegenon)

Au sommaire du n° 139 - septembre-octobre 2008 : *Les chemins de la Divine Grâce. Paroles d'Évêques. Les crimes de la Contre-Église. Démonologie appliquée ? Il Papa volante. De l'immigration-invasion à l'occupation militaire... Les honnêtes gens.*

Courrier de Rome, Si si no

(BP 156 78001 Versailles cedex)

Au sommaire du numéro 315 - octobre 2008 : *VII^e congrès théologique de Si si no no les 2, 3 et 4 janvier 2009 à Paris : l'Église aujourd'hui : continuité ou rupture ? Rahner est passé, restent les rahnériens. La spectaculaire ascension de Mgr Jean-Louis Bruguès. Les Limbes ne sont pas une hypothèse théologique, mais une vérité enseignée par le Magistère Apostolique.*

La Simandre

(Fraternité de la Transfiguration, Le Bois, 36220 Mérégnay)

Au sommaire du numéro d'octobre 2008 : *Éditorial du Père Le-careux. Nouvelles de Chrétienté. Les "vieux-croyants" en Russie. Chronique de Terre Sainte. Nouvelles de la Fraternité. Nos joies - Nos peines. Retraites "foyers" année 2009 : du lundi 11 mai (19h00) au vendredi 15 mai (17h00) et du lundi 10 août (19h00) au vendredi 14 août (17h00).*

In memoriam

" Information non disponible "

Naissance

" Information non disponible "

Sommaire

<i>Non ! Le monde n'est pas à refaire !</i>	p. 1
<i>Pierre Campguilhem nous a quittés</i>	p. 2
<i>Un livre à recommander</i>	p. 2
<i>Mgr le duc d'Anjou reçu en audience privée par Sa Sainteté le pape Benoît XVI</i>	p. 3
<i>Le mois de septembre de la Famille de France</i>	p. 3
<i>Laïcité positive ou négative et vérités historiques</i>	p. 4
<i>La France au fil des jours</i>	p. 4
<i>96ème pèlerinage légitimiste à Ste-Anne d'Auray</i>	p. 6
<i>Allocution prononcée le 28 septembre 2008 à Ste-Anne d'Auray</i>	p. 6
<i>Sites internet à visiter...</i>	p. 7
<i>"Liberté, Égalité, Fraternité" ou l'impossibilité d'être fils</i>	p. 8
<i>Raison quand tu nous tiens !</i>	p. 15
<i>Faut-il renier le passé royal de la France ?</i>	p. 16
<i>Activités annoncées</i>	p. 17
<i>Séance dite de la Flagellation au Parlement de Paris</i>	p. 18
<i>Le Manifeste légitimiste</i>	p. 19
<i>Dernière minute : crise institutionnelle au Luxembourg ?</i>	p. 19
<i>L'UFUR</i>	p. 20
<i>Nos lectures</i>	p. 21
<i>Sinite parvulos</i>	p. 22
<i>Revue de presse</i>	p. 23
<i>In memoriam</i>	p. 24
<i>Naissance</i>	p. 24

Abonnement - secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,
Dominique Coudé
Pont Gwenn
22420 Plouaret
Tél. : 02.96.38.89.26

Abonnement normal 15,00 €
Abonnement électronique 10,00 €
Abonnement étranger 17,00 €
Abonnement de soutien 20,00 €

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Président : Pierre Bodin.

Rédacteur en Chef : Dominique Coudé.

Vice-président : Dominique Coudé.

UCLF : 144, rue des Professeurs Pellé 35700 Rennes

Dépôt légal : décembre 2008

courriel : uclf@orange.fr